

Feuillet. A notre tour nous avons dû changer l'ordre de plusieurs couplets, qui avait été évidemment interverti dans l'une et l'autre version. Il a suffi de se guider sur l'enchaînement des idées pour rendre intelligibles des couplets, tel que le couplet 5, dont le sens ne paraissait se rapporter à rien. Nous avons réuni les couplets qui ont les femmes pour sujet, puis ceux où l'auteur fait l'éloge de Couzon, puis enfin ceux qui ont trait au vin. Quant à l'orthographe, nous nous sommes appliqué à rendre les sons le plus exactement possible. Ne connaissant pas la chanson *de auditu*, nous ne sommes pas certain qu'il ne se soit glissé aucune erreur de nuance dans la transcription. Mais nous croyons que, dans l'ensemble, elle est à peu près satisfaisante.

PREMI COPLÈ

Dz' (1) ôme lo vin quan il è bon ;

Dz' ôme le bôye (2) sin façon.

Dz' on toudzeur amô le fumèle ;

Mè dz' ômo pô cele rebèle (3),

Que vo fezian de coin de z'iu.

Depona lo dzeur que m'ayin tan mordu,

Dze n' ouzo pus m'aprotsi d'èle.

« J'aime le vin quand il est bon ; — j'aime les filles sans

(1) *Dz* est l'articulation répondant au français *j* dans la portion du Lyonnais où est situé Couzon. A l'ouest de Lyon, il n'en est plus de même.

(2) *Bôye* (prononc. *bô-ye*), « filles ». L'étymologie a été étudiée au mot *bolli*, *Dictionnaire du patois lyonnais, Supplément*, page 444.

(3) *B* a *drobèle*, mot inconnu au patois. Il est probable que c'est une corruption de *rebelle*, dont on n'a pas saisi le sens ironique (aussi Comperou traduisait-il *drobèle* par *coquettes*). Des filles qui « vous font du coin des yeux » ont depuis beau temps cessé d'être rebelles.